

INSCRIPTION EN PREMIERE STMG
Lycée Robert DOISNEAU

NOM :

Prénom :

Langues vivantes suivies en 2nde

- ESPAGNOL
- ALLEMAND
- PORTUGAIS
- ANGLAIS

ENSEIGNEMENT FACULTATIF :

➤ Cas des élèves qui ne se sont pas manifestés auprès des enseignants .
Enseignement facultatif choisi :

- Arts Plastiques
- Cinéma
- Histoire des Arts
- Musique
- Théâtre
- Basket
- Escalade
- Danse
- Futsal
- Latin

NB : Vous ne pouvez choisir qu'une seule option facultative, que nous essaierons de vous offrir dans la mesure des capacités et des contraintes d'emploi du temps. Les options facultatives ont lieu le mercredi après midi (14h-17h) ou le vendredi (16h-19h)

Toute inscription implique l'obligation d'assiduité durant la totalité de l'année scolaire. Aucune dérogation ne sera accordée. Toute absence non justifiée aux évaluations entrainera la note zéro.

J'ai pris connaissance sur le site internet du lycée (onglet scolarité) des documents relatifs à la scolarité de mon enfant (règlement intérieur, droit à l'image (Pronote et photo de classe), charte informatique, charte VRD et PLE
J'accepte le droit à l'image oui non

Signature du représentant légal

Signature de l'élève



INSCRIPTION PREMIÈRE/TERMINALE RENTREE 2024-2025

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

➤ MODALITES D'INSCRIPTION :

L'inscription ne sera définitive qu'à la réception des pièces ci-dessous, qui devront être déposées SELON LE CALENDRIER AU VERSO :

- ✍ La fiche de renseignements à **modifier en rouge si nécessaire**
- ✍ la fiche pédagogique à **compléter si nécessaire et à signer**
- ✍ 20€ en espèces ou par chèque libellé à l'ordre du Foyer socio-éducatif du lycée Doisneau (participation volontaire des familles)

Pour les nouveaux élèves :

- ✍ La fiche de renseignements + la fiche pédagogique
- ✍ La fiche médicale d'urgence
- ✍ Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- ✍ Photocopie de la carte d'identité
- ✍ Photocopie des bulletins 2023/2024

➤ DIVERS :

1) BOURSES :

Pour les élèves déjà boursiers, originaires d'un autre établissement, se présenter au **bureau de la restauration B117** (à compter du mois de septembre 2024).

2) DEMI-PENSION :

Pour le service de la restauration, voir le dossier joint.

3) INFIRMERIE :

Si vous souhaitez communiquer une nouvelle information importante sur la santé de votre enfant (allergie, traitement en cours, etc.) merci de **contacter l'infirmerie au 01.60.88.81.99** pour demander une nouvelle fiche médicale.

A CONSERVER POUR LA RENTRÉE PROCHAINE :

- Badge nominatif d'entrée dans l'établissement. **Les nouveaux élèves pourront se présenter en B120 à partir du 10/09/2024.**



FICHE DE RENSEIGNEMENTS VIE SCOLAIRE

E
L
È
V
E

NOM : **Prénom :**
Nationalité : Sexe: M / F
Né(e) le :/...../.....
Commune de naissance : Département de naissance :
N° de portable (obligatoire) :
Mail :

Adresse de l'élève :

N° et Rue :
.....
Code postal : Ville :

SCOLARITE ANNEE 2022-2023 :

Etablissement fréquenté (nom et adresse) :
.....
.....
Classe fréquentée l'année dernière:
Redoublement: oui / non

R
E
S
P
O
N
S
A
B
L
E

1^{er} responsable

NOM : Prénom : Père / Mère / Autre:
Adresse :
Code postal : Ville :
☎ : ☎prof : 📧 :

Mail (obligatoire) :@.....

Nombre total d'enfants à charge :
Nombre d'enfants à charge en lycée ou collège public :
Situation / Profession:

- En activité
- Retraité
- Chômage
- Sans activité

➤ Préciser de quelle activité :

2^{ème} responsable

NOM : Prénom : Père / Mère / Autre:
Adresse :
Code postal : Ville :
☎ : ☎prof : 📧 :

Mail (obligatoire) :@.....

Situation / Profession:

- En activité
- Retraité
- Chômage
- Sans activité

➤ Préciser de quelle activité :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INTENDANCE

Année scolaire : 2023-2024

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVENom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : .. / .. / ..

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) :

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : pour les élèves nés en France(5) *L'élève habite* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.**REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)**Un *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Ce *lien* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fraterie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE**A contacter en priorité :**

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e)** si cette situation vous concerne.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : ___ / ___ / ___ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : ___ / ___ / ___ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ___ / ___ / _____

Signature :

Partie réservée au Service Restauration :

NOM : Prénom : QF : Prix :



Service Restauration
Bureau B 117

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR L'INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION 2024-2025

Nouvel élève

Elève inscrit au lycée Doisneau en 2023-2024

NOM : PRENOM : Classe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom, prénom du responsable légal :

Tél : Email :

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Attestation de paiement de la CAF où figure le Quotient Familial (voir ci-dessous les explications)
- Règlement (chèque à l'ordre du LYCEE R. DOISNEAU avec le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque ou espèces à remettre en main propre au Bureau B117 en échange d'un reçu).
- RIB Obligatoire pour les élèves boursiers de la Seconde à la Terminale.

ATTENTION : Vous ne recevrez plus l'attestation de restauration scolaire qui était envoyée par la Région Ile de France.

Chaque famille doit impérativement transmettre au service Restauration :

- Une attestation de paiement de la CAF où figure le Quotient Familial (datant de moins de 3 mois) à demander à la CAF ou à imprimer sur le site de la CAF.

OU

- Si vous n'êtes pas affilié à la Caisse d'Allocations, vous devez vous rendre sur le site de la Région Ile De France www.iledefrance.fr/equitable afin de calculer votre quotient
Il vous faudra imprimer l'attestation et y **joindre obligatoirement** :
 - La photocopie de l'intégralité du dernier avis d'imposition ou de non imposition de l'ensemble de la famille.
 - La photocopie de l'intégralité du livret de famille.

Ces documents sont obligatoires afin de déjeuner à la Restauration Scolaire sous peine de se voir appliquer le tarif maximum de 4,49 euros.



❖ **TARIFS :**

Votre quotient familial mensuel CAF	Tranche de tarif	Tarif par repas au Ticket	Montant à donner à l'inscription
Moins de 183 €	A	0.50 €	10.00€
De 184 à 353 €	B	1.77 €	35.40€
De 354 à 518 €	C	1.98 €	39.60€
De 519 à 689 €	D	2.19 €	43.80€
De 690 à 874 €	E	2.40 €	48.00€
De 875 à 1078 €	F	2.61 €	52.20€
De 1079 à 1333€	G	2.81 €	56.20€
De 1334 à 1689 €	H	3.37 €	67.40€
De 1690 à 2388 €	I	3.93 €	78.60€
Plus de 2388 €	J	4.49 €	89.80€

❖ **PAIEMENT :**

- Carte Bancaire : borne située au 1^{er} étage face au bureau B117 du bâtiment B
- Espèces : au Bureau du Service RESTAURATION (bureau B117).
- Chèques : au Bureau du Service RESTAURATION (bureau B117) ou dépôt dans la boîte aux lettres mise à disposition sur la porte du Bureau RESTAURATION, à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Doisneau. Merci d'indiquer le nom et prénom de l'élève au dos du chèque
- Par internet : des identifiants vous seront envoyés par mail courant septembre.
ATTENTION : le paiement par internet n'est validé que 24 heures après sur notre logiciel.

⊖ Tout élève dont le compte n'est pas approvisionné ne sera pas autorisé à déjeuner.

❖ **BIOMETRIE :**

Sauf refus de votre part, tout élève nouvellement Demi-pensionnaire se verra enregistrer le contour de sa main (système de BIOMETRIE) et remettre un code PERSONNEL afin de déjeuner au self. (Délibération n° 109 du conseil d'administration du 25 avril 2017).

Ce système, mis en place en septembre 2017, évite les problèmes d'oubli de carte, de vol, de perte...

J'accepte le système de BIOMETRIE (système gratuit pas de frais de badge à prévoir, évite les problèmes de pertes, d'oubli, et de vol...).

Attention, l'enregistrement du contour de la main est obligatoire à la rentrée afin de pouvoir déjeuner à la demi-pension (merci de vérifier auprès du service Restauration B117).

*Gel hydro alcoolique disponible en permanence et d'usage obligatoire, avant et après l'utilisation du lecteur du contour de la main.

SIGNATURE :

FICHE D'URGENCE ET DE RENSEIGNEMENTS
A L'ATTENTION DES PARENTS*
à remplir et à remettre à l'établissement

Nom de l'établissement

Année scolaire :

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père :

Poste ou n° portable :

3. N° du travail de la mère :

Poste ou n° portable :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté (SAMU). La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) :

Votre enfant présente-t-il un problème de santé ? OUI NON

A-t-il bénéficié d'un PAI au collège ? OUI NON

Souhaitez-vous le remettre en place au lycée ? OUI NON

Si oui, vous pouvez contacter le médecin scolaire du lycée par l'intermédiaire des infirmières (poste 199) dès la rentrée.

Votre enfant présente-t-il un trouble des apprentissages ? OUI NON

Votre enfant a-t-il bénéficié d'un PAP au collège ? OUI NON

Si oui se mettre en lien avec son professeur principal pour sa reconduction au lycée dès la rentrée pour sa reconduction.

Votre enfant a-t-il bénéficié d'un PPS au collège ? OUI NON

Si oui, se mettre en lien avec l'infirmière (poste 199) et son professeur principal.

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : (facultatif).....

Date et signature

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



COTISATION FSE/MDL

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Le Foyer Socio-Educatif (FSE), est une association loi 1901 qui a pour but de promouvoir, coordonner et animer toutes les activités para-éducatives de l'établissement.

Le FSE est propriétaire d'un chalet à Molines en Queyras dans les Hautes Alpes dans lequel sont organisés des séjours pour les équipes pédagogiques qui le désirent. C'est chaque année environ 600 élèves qui partent principalement en séjour de ski de 5 jours, mais également en séjour « Oxygène » sports de montagne et activités nature.

La Maison des lycéens, une association entièrement gérée par des élèves du lycée, travaille en collaboration avec le FSE. Elle propose de nombreuses activités **gratuites** (différentes suivant les années):

- Atelier BD, - Clubs Manga, club échecs, comédies musicales, bal de fin d'année
- Atelier Musique -Action de Solidarité (course du cœur)
- Réalisation Film Documentaire -AFPS : formation aux gestes de premiers secours...

Le lycée bénéficie d'un espace dédié aux jeunes du lycée (cafétéria, espace ludique, etc.) situé au Bâtiment A. Les élèves y ont accès en dehors des heures de cours.

Le FSE et la MDL étant des associations, il faut en être adhérent pour bénéficier de leurs prestations. Ainsi, le FSE par exemple, ne pourra pas participer financièrement au cout d'un séjour à Molines, d'une sortie, d'un voyage ou d'une activité pour un élève qui n'en sera pas adhérent.

Chaque élève est membre du Foyer Socio-Educatif (FSE) et de la Maison des Lycéens (MDL) du lycée Robert Doisneau par la cotisation unique de solidarité fixée **à un montant de 20 €** pour l'année scolaire 2022-2023. Le FSE et la MDL doivent être un lieu d'initiative, d'épanouissement pour chacun des élèves et étudiants, qui peuvent exercer leurs talents et compétences, mais aussi leur sens de l'organisation.

Attention : l'adhésion se fait le jour de l'inscription au lycée. Pour toute adhésion en cours d'année scolaire, le coût de l'adhésion est fixé à 30 euros

COTISATION FSE/MDL

Année scolaire 2024/2025

RECU A CONSERVER PAR LA FAMILLE

Nom sur le chèque :

Cachet et signature de l'association

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

Reçu la somme de 20 € en Chèque / Espèces

Merci d'inscrire au dos du chèque les Nom, prénom et classe de l'élève à l'ordre du FSED

POURQUOI COTISER POUR LA MDL ET LE FSED ?

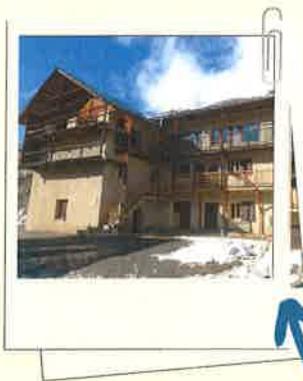


La MDL (Maison des Lycéens) est une association gérée par les élèves du lycée. Elle organise et soutient des projets qui participent à la vie du lycée : la cafétéria, les clubs, les tournois sportifs, le bal des Terminales... Créée en 2019, elle est au cœur du lycée. Chacun peut postuler pour y être bénévole et participer !

MDL

FSED

Le FSED (Foyer Socio-Educatif du lycée Doisneau) est une association gérée par les adultes du lycée. Fondé en 1963, le FSED est le seul en France à posséder un chalet : chaque année, plus de 400 élèves passent une semaine à Molines, depuis plus de 50 ans ! L'association aide aussi tous les élèves boursiers du lycée sur l'ensemble des voyages scolaires et accorde des aides exceptionnelles aux élèves en difficulté financière, même non boursiers. Elle participe enfin à certains projets comme les actions de la MDL ou les comédies musicales.



Le chalet de Molines !



La cafétéria du lycée



En cotisant, vous participez à la vie du lycée ! Vous permettez à la MDL d'organiser des événements, à la cafétéria de fonctionner, aux clubs d'être financés, au chalet de Molines d'exister, aux élèves boursiers et/ou en difficulté financière de partir en voyage scolaire...

Vous profitez aussi :

- de tarifs préférentiels à la cafétéria
- d'un accès prioritaire et de tarifs préférentiels aux événements de la MDL
- d'un tarif préférentiel pour Molines